



HONORAIRES DE L'AGENCE - BAREME AU 1^{er} Aout 2018

HONORAIRES TRANSACTION : à la charge du vendeur

Forfait de 8000€ TTC pour les prix de vente jusqu'à 160 000€.

Au-delà, 5% TTC du prix de vente jusqu'à 600 000 €

Au-delà de 600 000 €, 4% TTC du prix de vente.

Forfait de 2000€ TTC pour la vente de garage

HONORAIRES DE LOCATION

Prestation de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction de bail 20€ TTC /m2

Réparti pour moitié entre le bailleur et le locataire

Frais d'état des lieux : 6€ TTC / m2 répartis pour moitié entre le bailleur et le locataire

FRAIS DE DOSSIER D'AVIS DE VALEUR

200€ TTC

HONORAIRES DE GESTION

GESTION COMPLETE SANS GARANTIE DES LOYERS IMPAYES : 6,5% TTC des sommes encaissées

GARANTIE DES LOYERS IMPAYES: 2,5% TTC des sommes encaissées

FONDS DE COMMERCE ET LOCAUX COMMERCIAUX

Vente fonds de commerce et murs commerciaux : 10% TTC du prix de vente charge acquéreur

Location murs commerciaux : 30% du loyer annuel hors charges répartis pour moitié entre le bailleur et le preneur.

